



# La Compagnie des Archers Castéloriens

*Vous invite à venir participer au concours salle 2 x 18 m*

**Samedi 24 Novembre 2012**

**Dimanche 25 Novembre 2012**



**Salle Orion – rue des Paumons 72500 Château du Loir**

*Qualificatif pour le Championnat de France*

- **HORAIRES**

Samedi 24	Dimanche 25 matin	Dimanche 25 après-midi
Ouverture du greffe : 14h00	Ouverture du greffe : 8h00	Ouverture du greffe : 13h00
Début de l'échauffement : 14h30	Début de l'échauffement : 8h30	Début de l'échauffement : 13h30
Début des tirs : 15h15	Début des tirs : 9h15	Début des tirs : 14h15
<i>Vérification du matériel en cours d'échauffement</i>		

- **Résultats et récompenses** : Dimanche 25 Novembre vers 17 h 30 suivi d'un pot de l'amitié.

- **Règlement** :

- Licence, passeport et certificat médical à jour.
- Présentation de l'autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.
- Tir au rythme AB / CD
- Blasons en fonction des catégories.
- Tenue blanche ou tenue de club exigée et **chaussures de sport obligatoires**.
- Possibilité de trispots sur demande lors de l'inscription au lieu d'un blason.
- Le classement s'effectuera sur le premier tir
- **DROIT A L'IMAGE** : Lors de la manifestation des photos et des films seront pris et, pour certains, visibles sur notre blog : <http://chateauduloircocarc.over-blog.com/>

- **Classements** :

**Individuel**

- Arc classique : par catégorie
- AMP : par catégorie

**Par équipe**

3 à 4 archers par équipe de même type d'arc, les équipes devront être inscrites au greffe avant le début du tir.

- **Récompenses** :

- Coupes et médailles au trois premiers de chaque catégorie.
- Coupes aux meilleures équipes : Classiques mixtes, AMP mixtes, jeunes.

- **TARIFS**

Catégories	Tir 1	Tir 2	Tir 3
Adultes	8.00 €	14.00 €	20.00 €
Jeunes	6.00 €	10.00 €	14.00 €

- **Inscriptions** :

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée dans la limite de **40** places disponibles par départ et accompagnées des droits d'inscription avant le **20 Novembre** auprès de :

*Muriel Le Dirach*

38 route des Fontaines 72500 Montabon

Tél. 02 43 44 66 20 - E-mail : [muriel.ledirach@neuf.fr](mailto:muriel.ledirach@neuf.fr)

Chèque à l'ordre du C.O.C. tir à l'arc

**Un bar-buffet sera à votre disposition tout au long de la compétition.**





# La Compagnie des Archers Castéloriens

Le challenge "Nicolas Simon" a été une réflexion au sein du club. Il est destiné à rappeler la mémoire de ce jeune archer qui nous a quittés prématurément cette année 2010.

## Règlement :

Le challenge se déroule sur notre concours salle, chaque club participant sera représenté par une seule équipe, qui peut être différente d'une année sur l'autre. Cette équipe est composée de 4 archers de catégories différentes parmi les quatre ci-dessous :

- 1 archer AMP (mixte)
- 1 archer classique homme (blason de 40 ou trispot)
- 1 archer classique femme (blason de 40 ou trispot)
- 1 archer jeune ou arc nu (mixte)

L'inscription pourra se faire sur ce mandat et sur place avant le démarrage du premier tir.

Les points réalisés pendant la compétition par les 4 archers de l'équipe seront totalisés (seul le premier tir sera pris en compte). L'équipe qui aura réalisée le meilleur score se verra remettre le challenge.

Le club qui en disposera durant une année (tant qu'il n'est pas acquis) le remettra en jeu l'année suivante. Le trophée « un plateau gravé » sera définitivement attribué à la troisième victoire consécutive.

L'attribution de celui-ci se fera à la remise des récompenses du concours, par le Président du C.O.C. tir à l'arc ou par l'un des membres du bureau.



Le C.O.C. tir à l'arc de Château du Loir se réserve la possibilité de modifier ce règlement en cas de nécessité.

Le Bureau Directeur

Equipe Challenge	Nom et Prénom	Arc	Cat.

Résultats du concours à envoyer à :	
Nom	
Prénom	
Tél.	
E-mail	



# La Compagnie des Archers Castéloriens

## Adresse du concours

Ville : Château – du - loir  
Rue des Paumons  
Salle Orion  
Parking : face à la salle

